

Le service Audiophonologie

Secrétariat : M.FONS : 04 67 07 75 36

Docteur F. ARTIERES
Chef de service
ORL-Phoniatre
artieres.f@institut-st-pierre.fr

Docteur H. LE BOURDONNEC
Médecin Pédiopsychiatre
lebourdonnec.h@institut-st-pierre.fr

Psychologues :
E.ALCARAZ
S.KAMIERZAC
J.PORTAL

Surveillante Infirmière
V.DURMONT

Le Plateau technique d'Orthophonie

Secrétariat : M.FONS : 04 67 07 75 36

V.VENTOSA,
Orthophoniste Responsable
ventosa.v@institut-st-pierre.fr

Orthophonistes :
F.BABY
A.BASTIN
A.BAUMANN
E.BESNARD
C.CANTIN
E.DEPIT
S.FELTER
V.FERRACANI-BARRANQUE
MJ.GAILLARD
G.GEFFRIAUD
J.GRAND
C.POPARD
MM.NAPOLI
JP.PISTRE
C.SANT
F.VERUNE
M.SILLON
K.SOHY
V.TEYSSÉDRE
A.VIEU

Educatrice Spécialisée :
R.ROUGIER
M.BOISIER

Psychomotricienne :
P.JEANJEAN
G.ESOPE

CONSULTATIONS EXTERNES

Prise de rendez-vous au secrétariat
Tel. 04 67 07 75 36.
Fax. 04 67 07 76 03

Les consultations pluridisciplinaires sont assurées par les médecins ORL, neuropédiatre, psychologues, orthophonistes, psychomotricienne, éducatrice spécialisée

Elles couvrent les domaines suivants :

- . Retard de langage oral sévère ,
dyslexie sévère / dysphasie
- . Surdit  de l'enfant,
- . Indication d'implant cochl aire
dans le cadre de surdit  profonde
ou s v re acquise ou
cong nitale.

INSTITUT SAINT PIERRE
Service Audiophonologie



Etablissement de Sant  pour
Nourrissons, enfants et adolescents
participant au service public hospitalier.

371 Avenue de l' v ch  de Maguelone
34250 PALAVAS LES FLOTS

Tel : 04 67 07 75 36
Fax : 04 67 07 76 03

Site web : www.institut-st-pierre.com

Le service d'Audiophonologie assure le suivi médical, une prise en charge pluridisciplinaire en collaboration avec les psychologues, le plateau technique d'orthophonie et l'école.

Il accueille : à l'année, en hospitalisation de jour (pas d'internat) :

- . **des enfants de 6 mois à 11 ans** présentant :
 - Des retards sévères de langage et de parole associés à des syndromes neurologiques et/ou génétiques,
 - Des troubles spécifiques du langage (dysphasie, dyslexie),
 - Une surdité neurosensorielle profonde et sévère,
- . **des enfants et adultes bénéficiant d'un implant cochléaire** pouvant bénéficier d'une hospitalisation de jour ou complète.

Il est composé :

- **de l'équipe médicale** constitué d'un médecin Chef de Service, et d'un médecin adjoint,
- **du lieu de vie d'Audiophonologie** constitué d'une équipe d'encadrement (infirmière, éducateur spécialisé, AMP, aide-soignant et gardes-malades) assure :
 - l'accueil en hospitalisation de jour,
 - l'animation
 - l'application des projets éducatifs des enfants en groupe.

Le plateau technique d'orthophonie, composé d'une orthophoniste responsable, de 19 orthophonistes, d'une psychomotricienne, de 2 éducatrices de jeunes enfants, assure le suivi de patients ayant des troubles du langage en rééducation individuelle, de groupe.
Un accompagnement parental est également dispensé.

L'école de l'institut saint pierre assure pour les enfants du service Audiophonologie, un enseignement adapté en complément des rééducations, dans des classes à petits effectifs, de la petite section de maternelle aux classes d'adaptation de niveau CP au CM1/CM2.

UNITE SURDITE NEUROSENSORIELLE

Elle s'adresse aux enfants de 6 mois à 5 ans présentant une surdité sévère ou profonde.

Les enfants sont pris en charge au jardin d'enfants spécialisé à raison de 1 à 3 demi-journées par semaine en complémentarité avec le milieu ordinaire (école, crèche,...).

l'éducatrice de jeunes enfants et les orthophonistes proposent à travers une rééducation intensive individuelle et de groupe:

- un développement du langage oral avec aides à la communication (LPC, français signé, FCSC, DNP,...),
- une éducation précoce avec accompagnement familial.

Le psychologue et la psychomotricienne assurent leurs soins et rééducations si nécessaire.

Le suivi médical ORL et audiolinguistique est assuré par un médecin ORL.

UNITE IMPLANT COCHLEAIRE

Elle s'adresse aux enfants, adolescents et adultes sourds utilisant un implant cochléaire.

Cette unité assure les bilans pré-implantation et le suivi post-implantation avec rééducation intensive et réglages du processeur vocal en séjour de 3 jours par mois avec ou sans hébergement.

Un accompagnement parental ainsi qu'une coordination avec les équipes extérieures sont réalisés.

UNITE DES TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE DYSLEXIE / DYSPHASIE

Elle s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, en échec scolaire, présentant des troubles spécifiques du langage oral ou/et écrit (dyslexie sévère, dysphasie)

La prise en charge s'organise autour d'une rééducation orthophonique intensive individuelle et de groupe, d'une part et d'une pédagogie adaptée, d'autre part, dans des classes à petit effectif, 5 jours par semaine.

UNITE DES TROUBLES DU LANGAGE ORAL ASSOCIES A DES PATHOLOGIES D'ETIOLOGIE DIVERSES

Elle s'adresse aux enfants à partir de 3 ans présentant :
Un retard sévère de langage et de parole
Un retard global de développement
Un retard de langage associé ou non à un syndrome neurologique et/ou génétique. (Syndrome 22q11, syndrome de Down, ...)

L'enfant vient en hospitalisation de jour de septembre à fin juillet (à temps plein ou temps partiel)

Un accompagnement parental est proposé avec des aides à la communication comme le français signé.